

social local, ce qui est une excellente chose en soi car non seulement peut-il travailler pour le bien de la collectivité mais il peut ainsi être un excellent émissaire de son ministère. Puis-je suggérer au ministre que, chaque fois que c'est possible, il devrait encourager les chefs de division et les autres fonctionnaires de son ministère à appartenir aux clubs sociaux de la ville afin de mieux connaître les problèmes de la région.

Peut-être puis-je maintenant formuler une proposition d'ordre pratique au sujet de la Division des douanes qui relève du ministère que dirige le ministre. Je suis, depuis quelque temps, les efforts que font les services américains de douanes et d'immigration en vue d'ouvrir des bureaux au Canada. Ainsi, lorsqu'on quitte Montréal à destination de New-York, on passe par le bureau américain des douanes et d'immigration situé à Montréal, de sorte qu'on peut prendre l'avion pour New-York sans autre formalité à remplir à l'autre extrémité. On épargne ainsi aux voyageurs de longs retards inutiles à l'autre extrémité. Si ce régime pouvait être étendu à Seattle, par exemple, les voyageurs en direction nord et à destination du Canada pourraient descendre de leur avion à Vancouver ayant déjà satisfait aux formalités de la douane et de l'immigration, ce qui permettrait d'épargner beaucoup de temps.

Je tiens aussi à féliciter le ministre de la compétence avec laquelle les douaniers accomplissent leur service aux divers points de notre frontière. Les gens qui entrent au Canada venant des États-Unis voient d'abord nos agents de douanes. Ceux-ci peuvent certainement aider à créer un bon climat et à nous mériter la sympathie des étrangers. Il ne sert à rien de dépenser beaucoup d'argent aux États-Unis pour encourager les touristes à venir plus nombreux au Canada s'ils se heurtent, dès la frontière franchie, à un mur d'indifférence. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent de ce temps-ci, et je dois dire, en toute justice, qu'on n'a pas eu à se plaindre depuis longtemps. Je tiens à en féliciter le ministre et son personnel.

J'espère que le ministre pourra, en temps et lieu, faire un voyage à Vancouver et se rendre aux divers points de notre frontière ouest. Il n'est pas venu nous voir depuis un certain temps, mais peut-être viendra-t-il en temps et lieu visiter les points de notre frontière occidentale. Comme je dois me rendre à un comité, j'aimerais demander aux députés la faveur de me laisser dire quelques mots au sujet de Radio-Canada.

**M. le président:** A mon avis, le député ferait mieux d'attendre que le crédit relatif à Radio-Canada soit mis à l'étude. Je sais

que nombre d'autres députés aimeraient discuter de ce crédit, et je pense que cela faciliterait la bonne marche du débat.

**M. Taylor:** Cela me convient, et je me conformerai à votre décision. Mais avant de reprendre mon siège, j'aimerais faire savoir au secrétaire parlementaire du ministre que nous apprécions la collaboration qu'il accorde aux députés et qu'il est devenu lui aussi une acquisition précieuse pour le ministère.

**M. Badanai:** Monsieur le président, j'espère sincèrement que l'an prochain, lorsque le ministre dirigera de nouveau l'examen de ses crédits, comme lui seul sait le faire d'une manière si cordiale, je serai en mesure de le féliciter d'une besogne réussie s'il veut bien s'occuper, dans l'intervalle, de faire disparaître une fois pour toutes la taxe de 7½ p. 100 qui frappe les automobiles. Lorsque le député de Vancouver-Sud a pris la parole, j'espérais trouver un autre défenseur de cette cause, et qu'il allait, lui aussi, parler en faveur de l'abolition de cette taxe. Le député, que je connais bien, est aussi au courant du secteur automobile car il a acquis une vaste expérience en traitant avec l'une des plus grandes fabriques canadiennes.

À notre époque où l'industrie canadienne de l'automobile est fortement concurrencée par l'étranger, il est sans nul doute opportun de jeter un coup d'œil sur la politique que le gouvernement poursuit en matière de taxe d'accise sur les automobiles. J'ai parlé de cette question à plusieurs reprises, dans le passé, malheureusement sans résultat. On reconnaît généralement que cette industrie est une des plus importantes sources d'emploi du pays, actuellement. Les membres du gouvernement, y compris le premier ministre actuel et le ministre des finances, l'ont défendue chaleureusement quand ils faisaient partie de l'opposition. Eux aussi estimaient que la taxe d'accise sur les automobiles devait être supprimée. Je tiens à préciser que le 2 juin 1955, la Chambre examinait les modifications de la loi sur la taxe d'accise qui, entre autres, prévoyait la réduction de 15 à 10 p. 100 de la taxe sur les automobiles. À ce moment-là, le ministre actuel des Finances a critiqué le gouvernement d'alors parce qu'il n'abolissait pas entièrement cette taxe de 15 p. 100. Il a déclaré (page 4588 du hansard):

Il est plusieurs aspects de la résolution, et des taxes d'accise et de vente en général, que je tiens à examiner brièvement ce soir. Le principal aspect de la proposition à l'étude est sans doute la diminution de 15 p. 100 à 10 p. 100 de la taxe d'accise frappant les voitures particulières et l'abolition de la taxe d'accise frappant les pneus et les chambres à air destinés aux véhicules à moteur. La diminution de 15 p. 100 à 10 p. 100 de la taxe d'accise frappant les voitures est assurément bien